



# CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du 30 OCTOBRE 2013

## ORDRE DU JOUR

- 1) Appel.
- 2) Admissions-assermentations / démissions.
- 3) Adoption du PV de la séance du 19 juin 2013
- 4) Préavis 03 / 2013, budget 2014
- 5) Préavis 04 / 2013, arrêté d'imposition 2014
- 6) Préavis 05 / 2013, règlement communal sur les arbres
- 7) Communications municipales
- 8) Divers
- 7) Communications municipales
- 8) Divers

### APPEL, ORDRE DU JOUR

- |    |               |   |
|----|---------------|---|
| 01 | Appel         | Cette séance du 30 octobre est ouverte à 20h25 précise par M le Président Menzel qui fait procéder à l'appel; nous comptons <b>23 membres présents</b> , 14 préalablement excusés et 9 absents. |
| 02 | Ordre du jour | Aucune modification n'est demandée, il sera suivi tel que présenté sur la convocation.  |

### ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

- |    |                                 |  |
|----|---------------------------------|--|
| 03 | Admissions -<br>assermentations | Nous avons le plaisir de recevoir quatre demandes d'adhésion à notre Conseil général:<br>Mesdames et Messieurs Fiona et Iain Maclean, ainsi que Françoise et Jacques Rouiller.<br>Le Président demande à l'assemblée de se lever et procède à l'assermentation de ces quatre citoyens qui sont ensuite accueillis par acclamation.<br>L'organe délibérant de notre commune compte dès lors <b>50 membres</b> . |
|----|---------------------------------|--|

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 DECEMBRE

- |    |                               |  |
|----|-------------------------------|--|
| 04 | PV de la séance du 19<br>juin | M le Président demande si une modification est nécessaire, puis l'assemblée passe au vote <b>en adoptant ce document</b> à la majorité et 2 abstentions. |
|----|-------------------------------|--|

### PREAVIS 03 / 2013 , budget 2014

- 
- 05 Rapport de la commission M Menzel donne la parole au rapporteur François Denis qui informe l'assemblée sur le travail de ladite commission qui s'est réunie en date du 21 octobre, en présence de M le Syndic Denis et du Municipal Perret-Gentil. L'examen du budget tel que présenté et les explications des représentants de la Municipalité permettent au rapporteur de proposer à l'assemblée l'acceptation de ce budget 2014. **M Schmidt** demande des renseignements sur le collecteur des Rosses; M le Syndic lui décrit la situation qui amène la Municipalité à projeter une réfection totale de cette structure. Il précise de plus que, vu le nombre de personnes concernées, ce dossier risque de durer. **M Gebhard** demande la correction du montant de 50 millions par, probablement, 5 millions. **Le budget 2014 est adopté** à l'unanimité.

---

**PREAVIS 04 / 2013 , arrêté d'imposition 2014**

---

- 06 Rapport de la commission La commission par son Président produit son rapport et recommande, constatant la bonne situation de la commune, d'accepter l'arrêté 2014 tel que proposé par la Municipalité. **Mme Jacqueline Lux** désire savoir pourquoi la Municipalité maintient un impôt sur les successions alors que les finances communales sont plus que confortables ? M V Denis répond que c'est un choix basé sur une réflexion commune de la bourse et de la Municipalité. L'arrêté d'imposition 2014 **est unanimement adopté** par l'assemblée.

---

**PREAVIS 05 / 2013 , règlement communal sur la protection des arbres**

---

- 07 Rapport de la commission L'étude du dossier et les résultats de l'enquête publique ( 27 septembre au 28 octobre ) permettent à la commission de recommander l'acceptation de ce nouveau règlement. La plus sensible modification réside dans la possibilité de considérer que tous les arbres isolés situés sur la commune et d'un diamètre de 30cm et plus sont protégés; cette close remplace une énumération rigide des arbres. **M Gebhard** demande si l'application de ce règlement s'étend à toutes les zones ( agricole, verdure, constructible etc ) de la commune ? Y Schopfer ne peut répondre catégoriquement par l'affirmative et M Gebhard propose de ce fait de refuser ce règlement. M Menzel demande au Conseil de se prononcer; le vote est **favorable au règlement par 24 oui**, 1 opposition et 2 abstentions.

---

**COMMUNICATIONS MUNICIPALES**

---

- 08 Christian Perret-Gentil Notre municipal des routes annonce un aménagement réussi de la route de St-Saphorin au niveau du quartier de Pierrafuz; en effet les ravinements dus aux fortes pluies sont maîtrisés. Pour la RC 74, la rupture de la conduite d'eau AVM a provoqué de gros dégâts et ce tronçon sera totalement repris au printemps. Le service des routes et l'AVM doivent établir les responsabilités des parties. Circulation sur le Chemin du Village: un comptage a été effectué début octobre et démontre une faible fréquentation, et qu'aucun véhicule comptabilisé ne dépasse les 30km/h. Fort de ce constat, le service des routes refuse d'emblée l'idée d'une zone 20 ou 30. De plus, M Perret-Gentil précise que des inscriptions ou indications sur la chaussée, fussent elles préventives, ne sont pas autorisées. M le Municipal annonce la fin des travaux des logements de Pierrafuz et confirme la qualité du travail des entreprises. Objectivement, les décomptes finaux seront établis pour la fin de l'année. A ce jour 4 villas sont louées.
- 09 Charles-Antoine Valsesia M Valsesia complète l'information de M Perret-Gentil en précisant qu'une signalisation de prudence près des arrêts de bus scolaires n'est pas autorisée à ce jour. Toutefois un règlement sur les transports scolaires est en préparation en collaboration entre l'ASIABE et MBC et, sous leur responsabilité et si nécessaire, des signalisations pourraient être ajoutées.

- 
- |       |                   |   |
|-------|-------------------|---|
| 10    | Jacques Stoudmann | M Stoudmann nous informe d'une proche fin des travaux à la Place du Village. Une inauguration est prévue le 23 novembre; invitation sera lancée à la population.<br>Le chantier du Refuge va démarrer en décembre avec la maçonnerie, puis suivra la charpente pendant les mois de janvier et février.  |
| <hr/> |                   |   |
| 11    | Yves Schopfer     | L'actuel Président de l'ACIC nous informe de divers travaux entrepris sur nos bâtiments de Chaniaz. La partie hall de la grande salle est transformée avec un déplacement de l'entrée afin d'améliorer l'étanchéité du local. La pose d'un sol caoutchouc modifie positivement l'acoustique de l'endroit. La chaufferie est rénovée, fonctionnant maintenant au gaz.  |
| <hr/> |                   |   |
| 12    | Vincent Denis     | M le Syndic informe l'assemblée sur la situation du Fonds Energie ( FDDER ). Le comité est maintenant constitué, complété par M Roulin d'Yverdon, ingénieur en énergies nouvelles. M Roulin s'occupe parallèlement de la mise sur pied du Concept Energétique Communal, outil qui devrait permettre une utilisation rationnelle des énergies au sein de l'administration et du patrimoine communal. Ce concept est subventionné par le Canton |

---

<b>DIVERS</b>
---------------

---

- |       |              |   |
|-------|--------------|---|
| 13    | Pascal Fua   | Ce Conseiller s'interroge sur l'occupation moyenne des logements de Pierrafuz et en demande la raison. J Stoudmann répond que nous sommes devant un léger fléchissement du marché pour des objets comme les nôtres. Le départ de certaines grandes entreprises étrangères explique une partie de cet effet. |
| <hr/> |              |   |
| 14    | Diane Breton | Madame désire connaître les montants des loyers proposés actuellement. J Stoudmann précise qu'une adaptation à la baisse d'environ 5% fut nécessaire, et que les loyers se situent à ce jour entre 2 900.- et 3 400.- sans charges.   |

---

<b>FIN DE LA SEANCE</b>
-------------------------

---

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 15 | . | M le Président Menzel lève la séance à 21h05. |
|----|---|---|

Le Président François Menzel      le secrétaire Raymond Stoudmann